

Une expérience sociale Salvatore Lavecchia

Le 28 juillet 2017, une loi fut adoptée par le Parlement italien qui, après 18 ans de libre choix, réintroduit la vaccination obligatoire. Une observation phénoménologique de la manière d’agir et de mesures préfixées qui permettent de conclure qu’avec cela une expérience sociale pourrait avoir été initiée avec l’objectif d’évaluer légalement le seuil d’acceptation de mesures légales en vue d’un aménagement de structures autoritaires.

La rédaction originale du décret¹, qui fut publiée le 7 juin selon une procédure d’urgence, n’envisageait pas seulement des amendes élevées pour les parents qui refusent la vaccination, mais encore aussi une citation à paraître devant le tribunal pour enfant. En réponse à cette prévision eut lieu une manifestation nationale de 15 000 personnes, le 11 juin, à Rome.² Quoique que le débat qui s’est enflammé menât finalement à une révision du texte, la région de Vénétie, a déposé un recours auprès du tribunal constitutionnel, puisque la loi renfermait une dimension coercitive laquelle est inconciliable avec la Constitution italienne.

Indépendamment de l’issue de la procédure, il est solidement établi qu’un gouvernement européen, dans une situation qui, objectivement, n’avait pas de caractère d’urgence, a concrètement considéré la possibilité de contester aux parents la souveraineté concernant leurs enfants, indépendamment de leur comportement dans un domaine qui est beaucoup plus controversé que le gouvernement et les médias voudraient bien l’admettre — que l’on pense seulement à la problématique des adjuvants constatée dans les préparats de vaccins. Tout cela a l’air d’une expérience sociale, censée fournir une réponse à la question de savoir quel est le seuil de tolérance d’un gouvernement qui introduit des mesures coercitives controversées concernant existentiellement les enfants et leurs parents. Le niveau des inculpations des parents critiques à l’égard de la vaccination ainsi que les exclusions de l’ordre des médecins rebelles au courant dominant, qui ont déjà résulté, peuvent être ressentis comme suscitant des craintes analogues.

Contre la foi dans l’autorité

Un professeur italien pour l’hygiène, ancien directeur du programme de vaccination de l’UE, s’exprimait d’une manière subtile : les Italiens devraient regarder la Suède où la protection vaccinale anti-rougeole atteint presque les 100% pour la raison que les Suédois auraient confiance dans leurs autorités de santé : Cette confiance expliquerait pourquoi des queues étaient apparues devant les pharmacies suédoises après qu’à la suite de l’éruption d’une pandémie grippale porcine, en 2009, un fonctionnaire du ministère de la santé eut recommandé une vaccination.³ En laissant de côté le fait que la Parlement suédois a voté⁴, en 2017, contre toute forme de vaccination obligatoire, je voudrais volontiers demander à ce très estimé Académicien : Souhaitez-vous réellement un monde où les êtres humains, pareils à une foule, fassent acte d’obéissance sans aucune critique aux directives des autorités ? N’en résulterait-il pas une dynamique sociale problématique, comme elle a été et est utilisée à fond de la manière la plus conséquente dans toutes les dictatures ?

Contradictions remarquables

Il est remarquable que les formes les plus radicales d’intolérance et de l’autoritarisme — plus elles sont subtiles, plus elles sont radicales — apparaissent directement dans une société qui, dans l’entrefaite, a la bouche de manière obsessionnelle les mots de tolérance et de droits de l’Homme. Tolérance et droits de l’Homme ne vaudront-ils plus à l’avenir que pour ceux qui conservent un certain « politiquement correct » et ne remettent pas en question les autorités académiques, politiques et économiques ? Tout aussi remarquable la manière dont une société qui, prétendument, met au centre la réalisation individuelle,

¹ bit.ly/2u3DjPu

² bit.ly/2w90vv2

³ LaRepubblica/ilvenerdi bit.ly/2woQif0

⁴ National Health Federation Sweden bit.ly/2woyZuX

semble être de plus en plus prête à ressentir de l'angoisse devant la libre responsabilité du Je et à exiger une obéissance inconditionnelle à l'égard de toutes les autorités imaginables, au lieu d'oser la Jé-ité ? Ainsi sombrons-nous successivement dans un abîme sans fin de pratiques, d'évaluations, d'accréditations et de certifications et ceci carrément à une époque qui connaît en même temps un feu d'artifice de pratiques et cheminements spirituels. Tandis que nous nous élevons en méditant dans des sphères éthériques, cette explosion semble agir d'une manière si stupéfiante que même dans une « Europe civilisée », un monde pût être érigé autour de nous qui ferait avorter une naissance terrestre de la lumière spirituelle dans le Je.

La présence du Sauveur

« *Proche est / Et difficile à saisir le Dieu. / Mais là où est le danger / grandit aussi le Sauveur.* » Ce verset souvent cité d'Hölderlin, peut être perçu comme l'archétype de toute forme d'unification qui voudrait détruire tout ce brave monde hypocrite. Le jour de sa mort était un 7 juin ; et avec un 7 juin est reliée la première publication de ce décret de vaccination obligatoire dont il est question ici. Ceci appartient aux « hasards », qui directement par leur contingence, au-delà de toute rhétorique sentimentale, peuvent gagner une vertu de symbole. Sentimentale et non conforme à l'époque, toute association quelconque de ce verset avec un sauveur venant « de l'extérieur » ; car celui-ci serait le sauveur identique que se souhaitent tous les crédules en autorités : un pouvoir sauveur extérieur, sans potentiel authentique de rédemption. Aujourd'hui grandit le sauveur et il ne sera rédempteur qu'ensuite, si mon Je s'éveille à lui-même et au monde ; alors seulement pourra devenir manifeste que Dieu est proche : si j'ose — **Je**, non pas l'état, non pas la science, non pas l'économie —, à la fois en mère et père de mon destin, à aider mon Je à naître.

Das Goetheanum 36/2017.

(Traduction Daniel Kmiecik)